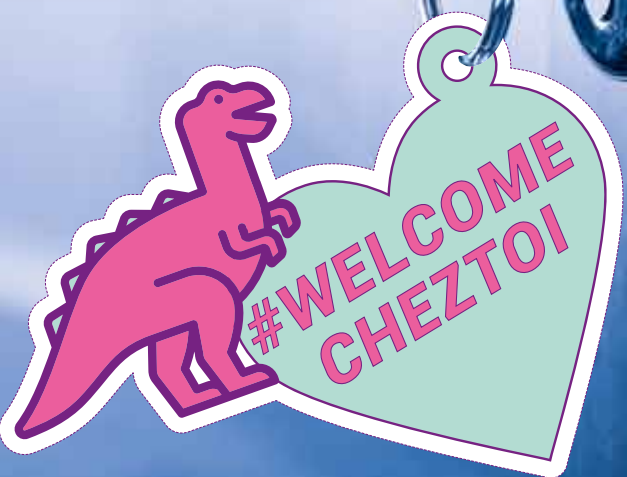


**UNE AIDE AU LOGEMENT,
ÇA PEUT OUVRIR
DES PORTES !**

#AIDEAULOGELEMENTMONTPELLIER
*Une SUPER page pour être au TOP
sur ta demande d'aide au logement !*



**Simulation, demande
et suivi du dossier...**
**POUR L'AIDE AU LOGEMENT ÉTUDIANT,
TOUT SE PASSE SUR CAF.FR**

VOUS AVEZ TROUVÉ L'APPARTEMENT IDÉAL POUR CETTE RENTRÉE UNIVERSITAIRE...

«ALLEZ CHICO,
ON MET
LA GOMME !»

#AideauLogementMontpellier
#Caf34

ESTIMEZ LE MONTANT DE VOTRE AIDE AU LOGEMENT

- Avant de faire votre demande d'aide au logement, nous vous conseillons d'effectuer une simulation en ligne :

Déjà allocataire ↓

Pas encore allocataire Munissez-vous de toutes les informations liées à votre logement et de vos ressources (montant du loyer, revenus 2016...)

>> Retrouvez toutes les informations utiles sur les aides au logement, sans blabla administratif, en français et en anglais, sur la page #AideauLogementMontpellier créée spécialement pour les étudiants du département de l'Hérault.

Rendez-vous sur www.herault.caf.fr



FAITES VOTRE DEMANDE EN LIGNE SUR CAF.FR

- Avant de commencer la saisie, munissez-vous des informations suivantes :

- L'adresse complète du logement** faisant l'objet de la demande
- les coordonnées exactes de votre propriétaire ou bailleur** (prénom, nom, adresse). S'il s'agit d'une agence immobilière ou Sci*, le numéro de Siret est obligatoire et vous sera demandé lors de votre saisie en ligne. Il se peut que la Caf vous demande en fin de saisie une attestation de loyer qu'il conviendra de faire compléter et signer par votre bailleur.
- vos ressources annuelles 2016**. Même si vous avez exercé un emploi saisonnier, il est important de déclarer le montant de vos salaires perçus pour cet emploi.
- vos relevés de compte sur lesquels figure le montant actuel de votre patrimoine** : Livret A, Livret jeune, Livret d'épargne populaire (Lep), Plan d'épargne populaire (Pep), Livret de développement durable (Ldd), Compte d'épargne-logement (Cel), Plan d'épargne logement (Pel), Plan d'épargne entreprise, Plan d'épargne en actions (Pea), Assurance vie.
- vos coordonnées bancaires** : elles devront être saisies sous le format Bic-iban.
- si vous bénéficiez d'une bourse sur critères sociaux, le nom et l'adresse de l'organisme** qui vous la verse vous seront demandés.
- Pour les ressortissants de la Cee, une **attestation sur l'honneur** pour les ressources est suffisante. Un **justificatif de scolarité en France** et une **attestation d'affiliation à votre Sécurité sociale** (ou assurance privée) vous seront également demandés.
- enfin, **si vous êtes de nationalité étrangère, un extrait d'acte de naissance** et une pièce d'identité** (carte d'identité, passeport ou titre de séjour)

Sachez que si vous êtes rattachés fiscalement à vos parents et qu'ils sont assujettis à l'impôt sur la fortune (Isf) vous n'aurez pas de droit.

* S'il s'agit d'une Sci familiale, vous devrez indiquer la part détenue par vos parents (ascendants ou descendants)

** L'extrait d'acte de naissance doit comporter votre filiation, c'est-à-dire les noms et prénoms de vos parents doivent y figurer.

UNE QUESTION ?

f /Cafetudiants

@caf34etudiants

0 810 29 29 29 (Service 0,06 €/min + prix appel)



C'EST VOTRE 1^{ère} DEMANDE ?

1

CONNECTEZ-VOUS AU CAF.FR

rubrique « **Services en ligne** », « **demande une prestation** » puis « **Aides au logement** »

The screenshot shows the CAF.fr website interface. At the top, there's a section titled "DROITS ET PRESTATIONS" with three main buttons: "JE VAIS DEVENIR PARENT", "JE ME INFORME SUR LA PRIME D'ACTIVITE", and "JE DEMENAGE". Below these are "AUTRES PRESTATIONS ?" and "AUTRES SITUATIONS ?" with sub-headers "Je me renseigne sur les aides de la Caf" and "Je découvre mes droits selon ma situation". A yellow arrow points from the text "demande une prestation" to the "DEMANDER UNE PRESTATION" button in the "SERVICES EN LIGNE" section. Other buttons in "SERVICES EN LIGNE" include "FAIRE UNE SIMULATION", "DECLARER UN CHANGEMENT DE SITUATION", and "DEMANDER UNE ATTESTATION". Below this is a "MAGAZINE vies de famille" section with three articles: "Acheter un logement : pas à n'importe quel prix !", "Le nouveau numéro est disponible", and "« Les écrans : quels risques pour les enfants ?".

Tu veux espanter
TA MÈRE ?
fais ta demande
en ligne !

#AideauLogementMontpellier
#Caf34

2

VOUS COMPLÉTEZ :

Les différentes **rubriques relatives à votre état civil**, votre numéro de téléphone portable, votre adresse mail, votre situation de famille, vos ressources, votre logement, votre propriétaire. Si vous n'avez pas toutes les informations demandées, sachez que vous aurez la possibilité de mettre votre demande en attente pour y revenir plus tard. Les informations que vous aurez déjà renseignées seront sauvegardées. **La Caf récupère les informations saisies par vos soins sur www.caf.fr et calcule vos droits.**

3

VOUS OBTENEZ :

En fin de saisie :

- **La liste des pièces justificatives à fournir** (Il se peut que la Caf ne vous réclame aucun document) ainsi que la date de votre premier versement.
- **Votre numéro allocataire** à conserver précieusement (il vous sera systématiquement demandé lors de vos échanges avec la Caf, courriers, mails...).
- **Votre mot de passe provisoire** vous sera adressé par Sms (ou par courrier si vous n'avez pas renseigné votre numéro de portable lors de la saisie).

4

VOUS TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION MOBILE :

Activez votre profil sur l'appli mobile «**Caf-Mon compte**» ou sur caf.fr rubrique «**Mon compte**».

5

VOUS ENVOYEZ VOS PIÈCES :

Si vous avez des documents à fournir, ils sont indispensables au traitement de votre dossier, retournez-les au plus vite depuis la rubrique "Mon compte", "Suivre mes démarches".

IMPORTANT

Conservez bien votre numéro allocataire et votre mot de passe qui vous permettront d'accéder à tout moment à votre dossier en ligne sur caf.fr, rubrique «**Mon compte**» ou depuis l'application mobile «**Caf-Mon compte**».

Vous pourrez alors sur caf.fr :

- Suivre l'avancement de vos demandes, réceptionner les courriers de la Caf et consulter vos alertes
- Joindre des documents scannés
- Signaler à la Caf un changement de situation (étudiant salarié, vie en concubinage...),
- Mettre à jour vos coordonnées (Rib...),
- Echanger par mail avec la Caf

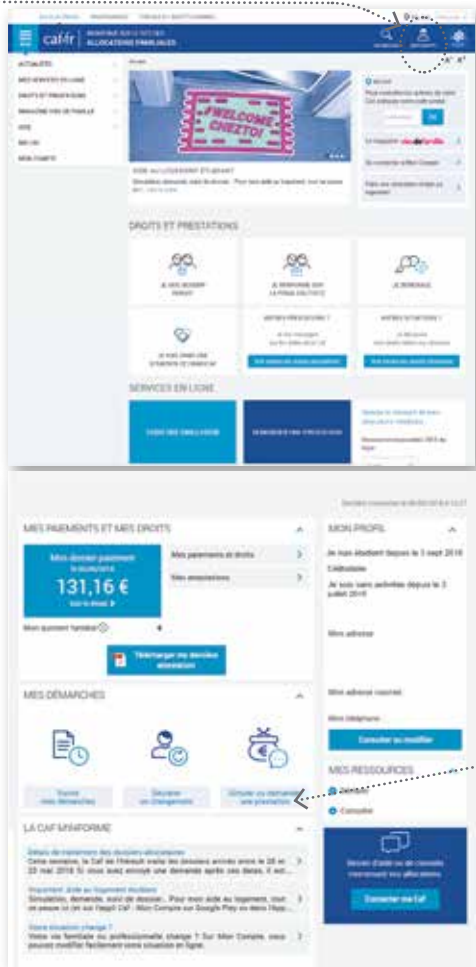
... et sur l'appli mobile (possible aussi sur caf.fr) :

- Consulter, télécharger et imprimer vos relevés de droits et paiements et attestations,
- Mettre à jour vos coordonnées, mail et téléphone.

DÉJÀ ALLOCATAIRE ?

1 CONNECTEZ-VOUS À «MON COMPTE»

Connectez-vous à votre compte en ligne muni de vos numéros d'allocataire et mot de passe personnel, même si vous changez de département. Vous devez ensuite effectuer une nouvelle demande d'aide au logement rubrique «**Simuler ou demander une prestation**».



2 VOUS COMPLÉTEZ

les différentes rubriques relatives à votre état civil, votre situation de famille, vos ressources, votre logement, votre propriétaire. Certaines rubriques seront déjà pré remplies, car déjà connues de la Caf, vérifiez-les et corrigez-les si nécessaire. **La Caf récupère les informations saisies par vos soins sur www.caf.fr et calcule vos droits.**

3 VOUS OBTENEZ :

En fin de saisie, vous obtiendrez la liste des pièces justificatives à fournir (Il se peut que la Caf ne vous réclame aucun document) ainsi que la date présumée de votre premier versement.

4 VOUS ENVOYEZ VOS PIÈCES :

Si vous avez des documents à fournir, ils sont indispensables au traitement de votre dossier, joignez-les scannés immédiatement ou plus tard en revenant dans la rubrique «**Mes démarches en ligne**» de votre compte sécurisé pour les transmettre à la Caf.

ASTUCES

- Si vous n'avez pas de scanner, utilisez la fonction appareil photo de votre téléphone !
- Gérez votre compte Caf depuis votre mobile en téléchargeant gratuitement l'application «**Caf-Mon compte**» sur Play Store ou App store.

BON À SAVOIR

Vous avez perdu votre mot de passe personnel ? Demandez un nouveau mot de passe provisoire via «**Mon compte**» // lien «**Mot de passe perdu ?**» Si vous avez communiqué votre numéro de téléphone portable, il vous sera adressé instantanément par Sms, si non sous 10 jours par courrier.

>> Retrouvez toutes les informations utiles sur les aides au logement, sans blabla administratif, en français et en anglais, sur la page **#AideauLogementMontpellier** créée spécialement pour les étudiants du département de l'Hérault.

Rendez-vous sur www.herault.caf.fr



Simuler,
demander et suivre,
cela dépend de toi,
JEUNE
«PADAWAN»
#AideauLogementMontpellier
#Caf34

LES BONS PLANS

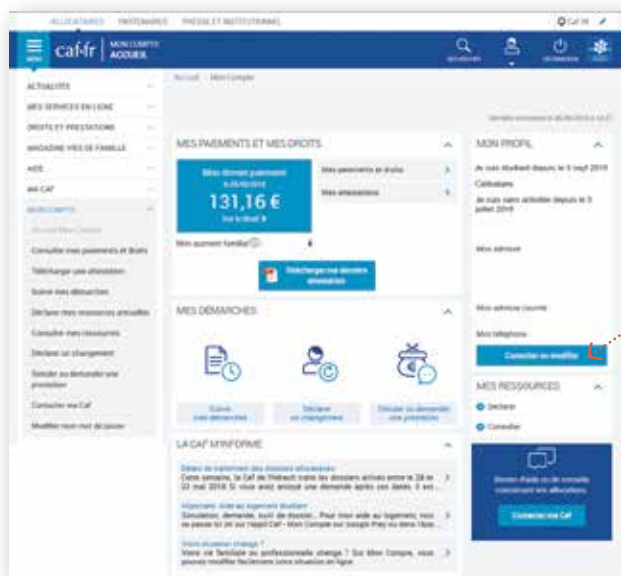
RESTEZ EN CONTACT AVEC VOTRE CAF

Finis la perte de temps avec les échanges de courriers, l'information de la Caf est désormais quasi instantanée avec les alertes envoyées par Sms ou par mail.

Votre numéro de téléphone portable et votre adresse mail sont donc indispensables à la Caf pour une gestion optimale et rapide de votre dossier Caf !

Pensez à les renseigner dans votre dossier et à les mettre à jour en cas de changement.

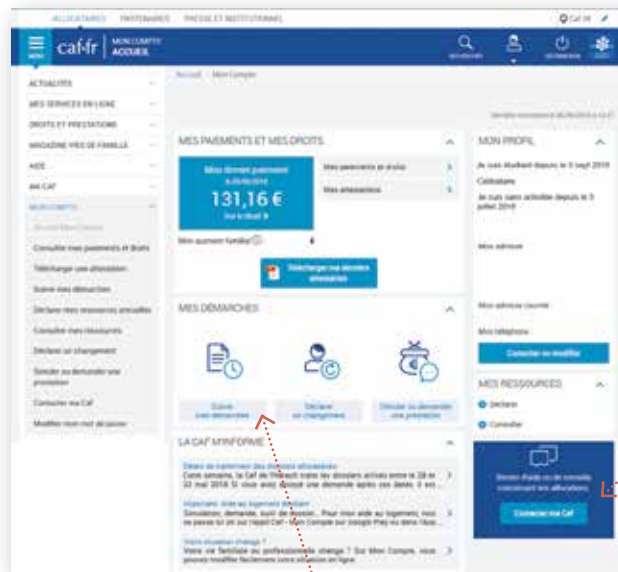
Pour mettre à jour vos coordonnées, dans **"Mon compte"**, rendez-vous dans la rubrique **"Mon profil"** et cliquez sur **"consulter ou modifier"** accessible via caf.fr et l'appli "Caf-Mon compte".



ECHANGEZ PAR COURRIEL AVEC VOTRE CAF

Vous souhaitez répondre à un courrier, envoyer des documents, des pièces justificatives sans vous déplacer ?

Rendez-vous dans votre espace **"Mon compte"**, **"Contacter ma Caf"** et cliquez sur le bouton **"envoyer un courrier"**, vous aurez la possibilité d'envoyer un mail avec, si besoin, vos documents scannés en pièces jointes.



Finis les courriers postaux de la Caf, retrouvez toutes les demandes dans votre espace **"Mon compte"**, rubrique **"Suivre mes démarches"** puis onglet **"La Caf me demande"**. Répondez et envoyez vos pièces justificatives directement en ligne !

GÉREZ VOTRE DOSSIER EN LIGNE SUR L'ESPACE "MON COMPTE"

Consultez votre dossier en direct, suivez vos démarches en ligne, estimez vos droits et téléchargez vos attestations de paiement ou un relevé de droits et paiements, le tout en quelques clics !

N'aie pas **LA CAGNE...**
télécharge l'appli !!

#AideauLogementMontpellier #Caf34

LES BONS PLANS

LE VERSEMENT DE VOTRE AIDE AU LOGEMENT ?

Votre aide au logement sera calculée à compter de la date de dépôt de votre dossier, faites donc votre demande dès votre emménagement, pas avant. **Attention, l'aide au logement n'est pas rétroactive !**

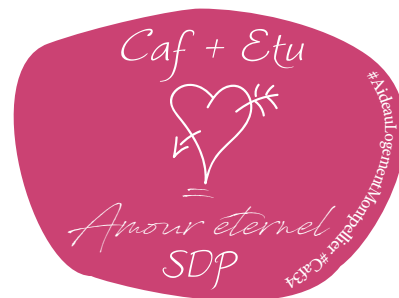


S'il s'agit de votre **première demande**, votre droit s'ouvre le mois suivant l'entrée dans le logement.



Les prestations étant payées à terme échu, le paiement interviendra au **début du mois suivant**.

NB : Si vous bénéficiez déjà d'une aide au logement et que vous faites une nouvelle demande, votre droit s'ouvre le mois de la demande.



BON À SAVOIR

Etre allocataire vous ouvre des droits, mais vous impose aussi des devoirs. Toutes les informations que vous communiquez à la Caf sont vérifiées et doivent correspondre à votre situation réelle.

Exemple : vie en couple ou colocation : on ne choisit pas c'est la situation réelle qui s'applique.

Pensez également à signaler à la Caf tout changement qui intervient dans votre vie (séparation, vie en couple, emplois...). Pour cela une seule rubrique : **«Déclarer un changement»** accessible depuis **«Mon compte»** sur caf.fr.

**WELCOME
CHEZ TOI**

#AideauLogementMontpellier
#Caf34

BESOIN D'UN ACCOMPAGNEMENT ?

À L'ESPACE LOGEMENT ÉTUDIANT

Une hôtesse est à votre disposition sur l'espace logement étudiant situé dans le hall d'accueil de l'hôtel de Ville, 1 place Georges Frèche à Montpellier du 5 juillet au 14 septembre 2018 non-stop ! Ouvert du lundi au vendredi de 9h30 à 17h30 sans interruption.

AUPRÈS DE NOS PARTENAIRES

» TOUTE L'ANNÉE :

• **Au Crous de Montpellier** : 2, rue Monteil - Tél. 04 67 41 50 00
du lundi au vendredi 9h - 16h

+ D'INFO SUR : www.crous-montpellier.fr

• **Au Centre régional information jeunesse (Crij) à Montpellier** :
3, av. Charles Flahault - Tél. 04 67 04 36 66
Lundi 10h - 13h et 14h - 17h, et du mardi 14h-17h
et du mercredi au vendredi 9h - 13h et 14h - 17h.

+ D'INFO SUR : www.crij-montpellier.com

• **A la boutique du logement à Montpellier** :
3 bis rue de la vieille - Tél. 04 99 61 46 65
Lundi 10h - 13h et 14h - 17h, mardi, mercredi et jeudi 10h - 13h
et 14h - 18h, vendredi 14h - 18h et le samedi 10h - 13h.

+ D'INFO SUR : www.boutique-logement-montpellier.org

• **A l'Espace Montpellier jeunesse / Ville de Montpellier** :
1 place Francis Ponge - Tél. 04 34 46 68 28
(Renseignements téléphoniques : de 9h à 18h et de 9h à 17h pendant
les vacances scolaires.)

- En période scolaire : lundi 10h - 18h, mardi, mercredi et jeudi 12h à 18h,
et le vendredi de 12h à 17h.

- Pendant les vacances scolaires : Lundi 10h - 17h, mardi, mercredi,
jeudi et vendredi 12h - 17h.

+ D'INFO SUR : www.montpellier.fr/470-espace-montpellier-jeunesse.htm

» SUR RENDEZ-VOUS

• **Pour les étudiants étrangers au Pôle de recherche et d'enseignement supérieur - Université Montpellier Sud de France** :

18 rue de l'École Normale - Tél. 04 67 41 67 87

- Juin : du lundi au vendredi de 13h à 16h

- Juillet : du lundi au vendredi de 9h à 16h

Fermeture estivale du service : du vendredi 27 juillet au lundi 3
septembre 2018 (relais assuré en Préfecture durant cette période)

+ D'INFO SUR : [www.languedoc-roussillon-universites.fr/
international/accueil-international](http://www.languedoc-roussillon-universites.fr/international/accueil-international)